

BPS Siège Social Rond point de Mourenx, Rte de Pau Tel: 05 59 71 50 91 compta@bpsinterim.net www.bpsinterim.net

BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES BPS

La volonté du groupe BPS d'appuyer son développement sur un ensemble de valeurs et de principes affirmant clairement son engagement éthique et sa responsabilité sociétale s'articule autour de 4 grands thèmes définis dans sa Charte Ethique :

- ✓ Le respect de l'individu
- ✓ Le respect de la diversité et du principe de non discrimination
- ✓ Le respect des engagements commerciaux
- ✓ Le respect de l'environnement

Le respect de l'environnement s'articule autour des « bonnes pratiques environnementales » rappelées ci-après :

- S'engager pour la préservation de l'environnement (intégration de la dimension environnementale dans les investissements ou renouvellements de matériel).
- Diminuer l'impact environnemental impliqué par les déplacements des équipes commerciales, et intérimaires grâce à une meilleure organisation, notamment en encourageant le co-voiturage et la conduite responsable.
- Limiter les consommables (papier, cartouches d'encre et toner, eau, chauffage, climatisation) à une utilisation minimale dans nos infrastructures, notamment en se tournant vers la dématérialisation pour les bulletins de salaire pour nos collaborateurs permanents et intérimaires.
- Recycler au maximum les déchets dans les agences (utilisation du recto des feuilles en brouillon, don du matériel obsolète...)

Ces « bonnes pratiques » environnementales doivent être appliquées dans les agences BPS.